



Standard Bank

STANDARD BANK RDC

RAPPORT PILIER III

30 Juin 2026

1.INTRODUCTION :

Le présent Rapport Pilier III est élaboré en conformité avec les dispositions de l'instruction n° 55 de la Banque centrale du Congo relative à la discipline de marché.

Ce document présente le bilan, le compte des résultats, le tableau des flux de trésorerie, les capitaux propres, les notes et annexes comprenant les ratios prudentiels, les informations sur la qualité du portefeuille ainsi que les notes explicatives y relatives.

Standard Bank RDC S.A. est une banque d'affaires avec trois segments commerciaux fondamentaux : le service des produits transactionnels, la trésorerie, et le service de la banque d'investissement qui lui permettent de servir une clientèle constituée principalement des grandes entreprises ainsi que des multinationales de différents secteurs de l'économie nationale.

L'objectif principal de Standard Bank est de servir ses clients opérant dans les secteurs clef de l'économie nationale en captant aussi leur chaîne de valeur ainsi que de respecter les engagements des actionnaires de devenir une filiale plus forte et compétitive.

2. ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2026

- *Bilan (Actif)*
- *Bilan (Passif)*
- *Compte de résultat*
- *Tableaux des flux de trésorerie*
- *Etat de variation des capitaux propres*
- *Notes sur les états financiers annuels*

BILAN AU 30 JUIN 2026 ET 31 DECEMBRE 2025 (Exprimés en milliers de Francs Congolais - FC)

ACTIF		2026	2025
		FC	FC
TRESORERIE ET OPERATIONS INTER-BANCAIRES			
Caisses et Banque Centrale du Congo	4	507 351 506	443 840 720
Créances sur les établissements de crédit	5.1	1 029 713 974	779 505 061
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
Découverts et autres crédits à la clientèle	6	3 626 036 083	3 175 728 751
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION			
Régularisation de l'actif	7	11 167 673	18 989 613
VALEURS IMMOBILISEES			
Valeurs immobilisées nettes incorporelles et Corporelles	8	23 412 114	23 858 124
Garanties et cautionnement		161 529	135 935
TOTAL ACTIF		5 197 842 879	4 442 058 204
PASSIF			
TRESORERIE ET OPERATIONS INTER-BANCAIRES			
Correspondants ordinaires	5.2	3 080 799 895	2 776 287 101
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
Dépôts de la clientèle à vue	9	1 619 201 817	1 218 278 970
Dépôts à terme	10	70 398 768	36 865 499
Dépôts à régime spécial		2 545 344	2 284 337
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION			
Comptes de régularisation du passif	11	107 918 299	123 771 898
Créditeurs divers	12	22 900 115	24 635 250
Etat	13	14 899 962	25 740 659
CAPITAUX PERMANENTS		273 547 145	229 984 825
Capital	14	98 888 478	98 888 478
Report à nouveau	15	(2 763 932)	(87 581 417)
Reserve légale		27 800 828	27 025 161
Reserve libre		26 635 095	25 891 950
Résultat de l'exercice		40 000 142	84 817 485
Plus-value de réévaluation	16	11 758 455	11 756 293
Provision pour reconstitution du capital		71 228 079	69 186 875
Provision générale	17	5 631 534	4 209 665
Capitaux permanents		279 178 679	234 194 490
TOTAL PASSIF		5 197 842 879	4 442 058 204

COMPTES D'ORDRE

Engagements donnés

27

60 836 340

80 625 776

Engagements reçus

28

60 836 340

80 625 776

COMPTE DE RESULTAT
POUR LES EXERCICES CLOS AUX 30 JUIN 2026 ET 30 JUIN 2025
(Exprimés en Milliers de Francs Congolais - FC)

		2026	2025
		FC	FC
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	18	31 351 124	41 911 154
Produits sur opérations avec la clientèle	19	26 310 989	20 211 189
Produits sur opérations bancaires diverses	20	48 467 020	43 292 151
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	21	(1 706 022)	(5 378 449)
Charges sur opérations avec la clientèle	22	(9 837 812)	(6 220 639)
Produit net bancaire		94 485 299	93 815 407
Produits accessoires		1 344	584 815
Charges générales d'exploitation	23	(21 149 727)	(21 346 169)
Charges du personnel	24	(15 783 076)	(16 250 648)
Impôts et taxes	25	(3 626 374)	(3 461 655)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		53 927 466	53 341 750
Dotation aux amortissements	8	(1 064 095)	(1 079 982)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ET EXCEPTIONNEL		52 863 371	52 261 768
Plus-value ou moins-value sur cession d'élément d'actifs		699	-
Dotation aux provisions, reprises et pertes sur créances	26	(1 421 869)	(2 742 325)
Dotation à la reconstitution du capital		-	(2 287 991)
Résultat exceptionnel		51 108	(173 271)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		51 493 309	47 058 181
Impôt sur le bénéfice et profit		(11 493 167)	(7 520 443)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		40 000 142	39 539 738

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS AUX 30 JUIN 2026 ET 30 JUIN 2025 (Exprimés en milliers de Francs Congolais - FC)

	2026	2025
	FC	FC
<u>Activités d'exploitation</u>		
Produit d'exploitation bancaires encaissés	94 485 298	198 124 140
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(41 928 595)	(89 100 043)
Prêts et avances accordées à la clientèle	(450 307 332)	61 960 295
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle	434 717 123	73 539 369
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(15 936 592)	13 845 394
Impôt sur le bénéfice	(11 493 168)	15 377 126
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	9 536 734	200 991 904
<u>Activités d'investissement</u>		
Acquisitions/cessions d'immobilisations	(329 828)	(4 879 682)
Flux de trésorerie net provenant des immobilisations	(329 828)	(4 879 682)
<u>Activités de financement</u>		
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	-	-
Variations nettes de liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice de l'exercice	9 206 906	196 112 222
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	(1 552 941 321)	(1 749 053 543)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	(1 543 734 415)	(1 552 941 321)

ETAT DE VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2026

(Exprimés en milliers de Francs Congolais - FC)

	<u>Capital</u>	<u>Report à nouveau</u>	<u>Réserve légale</u>	<u>Réserve libre</u>	<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>Plus-value de réévaluation</u>	<u>Provision pour reconstitution du capital</u>	<u>Total</u>
Solde au 1er janvier 2026	98 888 478	(87 581 417)	27 025 161	25 891 950	84 817 485	11 756 293	69 186 875	229 984 825
Actualisation de devises	-	-	775 667	743 145	-	-	2 041 204	3 560 016
Affectation de résultat	-	84 817 485	3 759 824	-	(84 817 485)	-	-	-
Dotation supplémentaire	-	-	-	-	-	2 162	-	2 162
Résultat de l'exercice	=	=	=	=	<u>40 000 142</u>	=	=	40 000 142
Solde au 30 juin 2026	<u>98 888 478</u>	<u>(2 763 932)</u>	<u>27 800 828</u>	<u>26 635 095</u>	<u>40 000 142</u>	<u>11 758 455</u>	<u>71 228 079</u>	273 547 145

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 JUIN 2026

1. ACTIVITES ET REGIME FISCAL

La STANDARD BANK RDC S.A., initialement dénommée Banque Grindlay Internationale au Zaïre, a été créée par l'Ordonnance Présidentielle n°73-215 du 25 juillet 1973. Cette banque a été créée selon les dispositions de la législation en vigueur en République Démocratique du Congo, telles que stipulées notamment par l'Ordonnance-loi n°72/004 du 14 janvier 1972 relative à la protection de l'épargne et au contrôle des intermédiaires financiers telle que modifiée à ce jour par la loi n°22/069 du 27 décembre 2022. Elle est devenue STANDARD BANK RDC, société par actions à responsabilité limitée, suivant l'Ordonnance n°09 du 29 juin 2009 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

Faisant suite à l'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique, OHADA en sigle, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de transformer la forme juridique de la banque passant de la forme juridique Société à Responsabilité Limitée (SARL) à celle de Société Anonyme régime OHADA, et de modifier en conséquence la dénomination de « Standard Bank RDC Sarl » en « STANDARD BANK RDC S.A. » afin de se conformer aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA du 30 janvier 2014 relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

La banque est régie par le régime de droit commun en matière fiscale.

2. PRINCIPALES REGLES COMPTABLES APPLIQUEES

Les principales règles comptables appliquées se résument comme suit :

2.1. Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés, à l'exception de la réévaluation des immobilisations, selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire, complétés par les instructions et circulaires de la Banque Centrale du Congo.

2.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont converties en Franc Congolais aux cours de change en vigueur le jour de l'opération.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont convertis en Franc Congolais aux cours de change en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change y résultant sont inclus dans le résultat.

L'ajustement sur position de change découlant de la conversion aux taux de clôture des actifs et des passifs en devises est reconnu en comptes de résultats.

2.3. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'Ordonnance-loi n°89/017 du 18 février 1989, les immobilisations sont évaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le ministère des Finances.

Les augmentations dans la valeur comptable liées à la réévaluation sont créditées dans le compte « Plus-value de réévaluation ». Suivant l'instruction de la Banque Centrale du Congo contenue dans la lettre, référence Gouv. /n° 001103 du 2 août 2007, la plus-value dégagée n'est plus transférable au capital à partir de l'exercice 2007.

Depuis le 31 décembre 2000, les terrains sont réévalués conformément aux dispositions de l'article premier et de l'article 5 modifié de l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur comptable des immobilisations selon un taux annuel en fonction de la durée de vie utile estimée.

La banque a retenu pour ses principaux actifs immobilisés les durées de vie ci-après :

• Equipements	5 ans
• Immeubles	25 ans
• Matériels roulants	4 ans
• Matériels	10 ans

2.4. Provision

Les provisions sur les autres actifs et les provisions pour charges et pertes sont déterminées par la Direction de la banque. Chaque année, la Direction affecte des montants qu'elle considère comme suffisants pour reprendre ces actifs à une valeur adéquate dans le patrimoine de la banque conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur base d'un état de suivi de potentielles expositions au risque judiciaire validées par le comité de risques

Selon le Décret n°4/08 du 20 mai 2004, les banques commerciales sont autorisées à constituer une provision pour reconstitution du capital qui est fiscalement déductible. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture.

Les provisions sur les créances sont constituées conformément à l'instruction n°16, modification n°3 de la Banque Centrale du Congo applicable depuis le 29 novembre 2019.

2.5. Comptabilisation en monnaies étrangères des éléments de fonds propres

Par sa lettre n°000576 du 5 juillet 2010, la Banque Centrale du Congo a autorisé les banques à comptabiliser en monnaie étrangère la provision pour reconstitution du capital, les résultats reportés, le résultat du dernier exercice en attente d'affectation et les réserves en vue de la préservation de leurs fonds propres. L'ajustement monétaire qui en découle est reconnu dans le résultat de l'exercice.

3. COURS DE CHANGE

Les cours de conversion aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025 se présentent comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
GBP	2 971	2 926
USD	2 244	2 181
EUR	2 562	2 557
CHF	2 774	2 748
ZAR	136	131

4. CAISSES ET BANQUE CENTRALE DU CONGO

Les avoirs en caisses et auprès de la Banque Centrale du Congo sont détaillés comme suit :

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
Encaisse en monnaie locale		5 792 798	5 702 276
Encaisse en monnaie étrangères	(a)	45 115 942	56 036 215
Banque Centrale du Congo	(b)	220 900 838	190 798 708
Bons du trésor	(c)	<u>235 541 928</u>	<u>191 303 521</u>
Total		<u>507 351 506</u>	<u>443 840 720</u>

- (a) Les caisses en monnaies étrangères sont principalement constituées d'encaisses en USD pour l'équivalent de FC 33,34 milliards (USD 11,6 millions).
- (b) Le solde de la Banque Centrale du Congo au 30 juin 2026 représente les avoirs à vue de la STANDARD BANK RDC auprès de cette institution (composés de la réserve obligatoire de FC 104,8 milliards et du compte courant de FC 42,1 milliards).
- (c) Les bons du trésor en force au 30 Juin 2026 sont constitués de FC 177 milliards avec la Banque Centrale du Congo, de FC 21 milliards (USD 9.7 millions) avec la Federal Reserve Bank of USA et de FC 37.1 milliards avec le ministère de Finances. Des informations supplémentaires sont détaillées comme suit :

Banque Centrale du Congo

<u>Date souscription</u>	<u>Maturité</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Montant en FC</u>
15/04/2026	30/09/2026	13.5 %	168 jours	5 000 000 000
24/06/2026	22/07/2026	13.5 %	28 jours	15 000 000 000
17/06/2026	09/09/2026	13.5 %	84 jours	20 000 000 000
08/04/2026	01/07/2026	15%	84 jours	10 000 000 000
03/06/2026	18/11/2026	13.5%	168 jours	24 061 000 000
24/06/2026	01/07/2026	10 %	7 jours	30 000 000 000
27/05/2026	11/11/2026	13.5 %	168 jours	33 333 000 000
03/06/2026	26/08/2026	3.5 %	84 jours	40 000 000 000

Federal Reserve Bank of USA

<u>Date souscription</u>	<u>Maturité</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Montant en USD</u>
09/02/2026	21/01/2027	3%	346 jours	7 000 000
09/02/2026	06/08/2026	3%	178 jours	3 000 000

Ministère de Finances

<u>Date souscription</u>	<u>Maturité</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Montant en USD</u>
15/08/2025	12/02/2027	9 %	546 jours	1 970 000
02/06/2026	02/06/2028	8 %	731 jours	2 000 000

<u>Date souscription</u>	<u>Maturité</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>de jours</u>	<u>Montant en CDF</u>
26/12/2025	26/03/2027	10 %	455 jours	28 229 000 000

5. CORRESPONDANTS ORDINAIRES

5.1. Créances sur les établissements de crédit

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
Banques Nostro Standard Bank Group	(a)	773 857 102	588 186 0617
Autres banques	(b)	<u>255 856 872</u>	<u>191 319 000</u>
Total		<u>1 029 713 974</u>	<u>779 505 061</u>

(a) Ce poste comprend principalement les fonds détenus dans les livres des entités du Groupe STANDARD BANK dont STANDARD BANK ISLE of MAN (Succursale de Standard Bank Group) pour FC 671,3 milliards (USD 234,2 millions) et le reliquat de FC 37 milliards avec STANDARD BANK South Africa.

(b) La rubrique « Autres banques » est essentiellement constituée des dépôts à vue d'un montant de l'équivalent FC 358 milliards (USD 124 millions) effectués auprès de CITIBANK NY, ainsi que des avoirs auprès des divers correspondants pour FC 26 milliards.

5.2. Correspondants Ordinaires - Découverts

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
Standard Bank Group	(a)	2 519 758 428	2 209 028 697
Autres institutions	(b)	<u>561 041 467</u>	<u>567 258 404</u>
Total		<u>3 080 799 895</u>	<u>2 776 287 101</u>

(a) Ce poste est principalement constitué des fonds reçus du Groupe STANDARD BANK pour garantir l'exposition de la banque au risque de concentration concernant les engagements dépassant 25 % des fonds propres prudentiels. Au 30 juin 2026, ces fonds s'élèvent à FC 33,6 milliards (USD 15,0 millions) avec STANDARD BANK South Africa, FC 2.486 milliards (USD 1,107 milliards) avec STANDARD BANK ISLE of MAN.

(b) La rubrique « Autres institutions » est principalement constituée des fonds reçus des banques NEDBANK LTD and Rand Merchant Bank Ltd respectivement pour garantir l'exposition de la banque au risque de concentration concernant les engagements dépassant 25 % des fonds propres prudentiels. Au 30 juin 2026, ces fonds s'élèvent à FC 337 milliards (USD 150 millions) et FC 224 milliards (USD 100 millions) respectivement.

6. DECOUVERTS ET AUTRES CREDITS A LA CLIENTELE

Le solde de ce poste représente principalement les découverts et crédits amortissables accordés à la clientèle. Ces Prêts et découverts peuvent être ventilés par secteur de la manière suivante :

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
<u>Crédits à court terme</u>			
-	Distribution	7 481 354	45 634 340
-	Hydrocarbures	24 125 544	51 878 992
-	Télécommunication	83 183 618	77 318 905
-	Mines	152 170 118	42 364 619
-	Construction	33 336 729	68 983 322
-	Autres	<u>92 666 531</u>	<u>110 349 786</u>
Total		<u>392 963 894</u>	<u>396 260 964</u>

Crédits à moyen terme

-	Télécommunication	584 936 748	490 812 863
-	Mines	2 432 496 000	2 159 576 595
-	Construction	63 325 680	88 675 705
-	Administration publique centrale	107 461 608	20 718 608
-	Personnel	4 452 236	4 201 528
-	Autres	<u>40 399 917</u>	<u>15 482 488</u>
Total		<u>3 233 307 189</u>	<u>2 779 467 787</u>
Total Brut		<u>3 626 036 083</u>	<u>3 175 728 751</u>
Provision sur créances en impayé		-	-
Crédits nets		<u>3 626 036 083</u>	<u>3 175 728 751</u>

7. REGULARISATION DE L'ACTIF

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
Autres à recevoir	(a)	10 090 587	4 425 633
Frais payés d'avance	(b)	972 253	14 309 185
Autres actifs		<u>104 833</u>	<u>254 795</u>
Total		<u>11 167 673</u>	<u>18 989 613</u>

(a) La rubrique autres à recevoir est principalement constituée du solde de la banque chez les fournisseurs de télécommunication pour le produit argent mobile de FC2.6 milliards. Ainsi que des intérêts en cours du bon de trésor et prêt à moyen terme de FC 4.6 milliards, remboursement à recevoir de la Standard Bank South Africa FC 1.8 milliards.

(b) Les frais payés d'avance sont constitués de FC 972millions de paiements des fournisseurs.

8. VALEURS IMMOBILISEES NETTES INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations brutes sont détaillées comme suit :

	<u>Valeurs brutes</u> <u>Au 01/01/2026</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Régul. & Réévaluation</u> <u>cessions</u> <u>2026</u>	<u>Au 30/06/2026</u>
Immeubles	18 743 608	-	-	-	18 743 608
Meubles	1 047 469	28 805	-	-	1 076 274
Matériels	4 193 586	20 913	14 497	-	4 228 996
Ordinateurs	18 593 100	126 098	137 017	-	18 856 215
Véhicules	2 668 518	-	-	-	2 668 518
Immobilisations en cours	<u>241 174</u>	<u>154 012</u>	<u>(151 514)</u>	-	<u>243 672</u>
Total	<u>45 487 455</u>	<u>329 828</u>	-	-	<u>45 817 283</u>

Les amortissements peuvent être détaillés comme suit :

	<u>Au 01/01/2026</u>	<u>Dotation exercice</u>	<u>Transfert</u>	<u>Régul. & Réévaluation cessions.</u>	<u>2026</u>	<u>Au 30/06/2026</u>
Immeubles	4 632 439	276 274	-	303	-	4 909 016
Meubles	444 274	44 768	-	952	-	489 994
Matériels	2 848 501	118 706	-	(10)	-	2 967 197
Ordinateur	11 934 180	392 081	-	(289 502)	-	12 036 759
Véhicules	<u>1 769 937</u>	<u>232 266</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 002 203</u>
Total	<u>21 629 331</u>	<u>1 064 095</u>	<u>-</u>	<u>(288 257)</u>	<u>-</u>	<u>22 405 169</u>
Valeurs nettes	<u>23 858 124</u>					<u>23 412 114</u>

9. DEPOTS DE LA CLIENTELE A VUE

Ce poste est détaillé comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Comptes en monnaie locale	88 300 223	59 252 125
Comptes en USD	1 355 150 682	1 251 252 673
Comptes en EUR	2 385 872	24 700 941
Comptes autres devises	<u>125</u>	<u>63</u>
Total	<u>1 619 201 817</u>	<u>1 218 278 970</u>

10. DEPOTS A TERME

Cette rubrique représente les dépôts à terme en force au 30 juin 2026 de FC 70,4 milliards (USD 31.3 millions).

11. COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
Paiements en suspens	(a)	21 670 041	23 377 658
Charges à payer	(b)	35 433 418	31 283 483
Autres	(c)	<u>50 814 840</u>	<u>69 110 757</u>
Total		<u>107 918 299</u>	<u>123 771 898</u>

- (a) Les paiements en suspens comprennent principalement les frais OCC BIVAC à reverser de FC 19,7 milliards. La banque est en attente de la réception des factures OCC pour pouvoir régulariser avec les paiements en suspens.
- (b) Les charges à payer sont constituées des coûts divers provisionnés dont principalement les services informatiques obtenus des tiers à travers le Groupe à payer de FC 32 milliards ainsi que FC 2,64 milliards pour les fournisseurs hors du Groupe.

- (c) Cette rubrique est majoritairement constituée des montants des cantonnements de FC 45 milliards, effectués par la banque à la suite des décisions des saisies arrêts prononcés contre ses clients. Il inclut également les intérêts en cours sur les dépôts à terme FC 2,1 milliards, des provisions pour pertes opérationnelles et redevances dues à l'Etat de FC 5,3 milliards

12. CREDITEURS DIVERS

		<u>2026</u>	<u>2025</u>
Provisions risque à court terme	(a)	494 761	1 295 050
Provisions diverses	(b)	14 496 284	15 565 826
Autres	(c)	<u>7 909 070</u>	<u>7 774 374</u>
Total		<u>22 900 115</u>	<u>24 635 250</u>

- (a) Cette rubrique est principalement constituée de la provision pour les frais de contrôle de la Banque Centrale de FC 495 millions.
- (b) Les provisions diverses sont essentiellement constituées de la provision pour départ à la retraite du personnel pour FC 10 milliards, des provisions pour bonus à payer aux cadres de direction et autre personnel pour FC3,5 milliards et des provisions pour les congés non pris pour FC 843 millions
- (c) La rubrique « autres » est principalement constituée des soldes de compte non réclamés par la clientèle pour FC 7,9 milliards

13. ETAT

Cette rubrique se détaille de la manière suivante :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	11 493 284	21 959 437
Taxe sur valeur ajoutée	904 742	874 485
Impôt professionnel sur les rémunérations	901 060	1 501 139
Retenue d'impôts	<u>1 600 876</u>	<u>1 405 598</u>
Total	<u>14 899 962</u>	<u>25 740 659</u>

14. CAPITAL

Le capital de la banque est représenté par 98.888.477.846 actions nominatives réparties de la manière suivante entre les actionnaires :

	<u>2026</u> <u>Nbre d'actions</u>	<u>2025</u> <u>Nbre d'actions</u>
STANBIC Africa Holdings LTD	98 888 461 256	98 888 461 256
Autres actionnaires	<u>16 590</u>	<u>16 590</u>
Total	<u>98 888 477 846</u>	<u>98 888 477 846</u>

15. REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau au 30 juin 2026 est constitué de la manière suivante :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Au 1 ^{er} janvier	(87 581 417)	(87 581 417)
Affectation de résultat	84 817 485	-
Total	<u>(2 763 932)</u>	<u>(87 581 417)</u>

16. PLUS-VALUE DE REEVALUATION

La plus-value de réévaluation légale au 30 juin 2026 est constituée de la manière suivante :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Au 1 ^{er} janvier	11 756 293	11 707 088
Plus-value de l'exercice	<u>2 162</u>	<u>49 205</u>
Total	<u>11 758 455</u>	<u>11 756 293</u>

17. PROVISION GENERALE

En application de l'instruction n°16 modifications n°3 de la Banque Centrale du Congo, entrée en vigueur au 29 novembre 2019, la banque a constitué des provisions générales sur son portefeuille des clients sains de l'ordre de FC 5.63 million.

18. PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORIE ET INTERBANCAIRES

Ce poste est détaillé comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Intérêts sur bon de trésor	11 989 207	21 564 593
Intérêts sur dépôts ordinaire auprès des correspondants	5 439 925	4 668 904
Intérêts sur placements	13 821 992	15 677 657
Autres	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>31 351 124</u>	<u>41 911 154</u>

19. PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Cette rubrique est détaillée comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Intérêts sur découverts	14 274 650	14 590 552
Intérêts sur prêt à court et moyen terme	11 932 437	6 518 328
Intérêts sur prêt au personnel	<u>103 902</u>	<u>102 309</u>
Total	<u>26 310 989</u>	<u>20 211 189</u>

20. AUTRES PRODUITS BANCAIRES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Commissions sur transfert	21 201 636	23 557 109
Gains sur opérations de change et réévaluation position de change	16 968 450	10 542 177
Commissions sur retrait espèces	3 961 450	2 068 937
Commissions sur garanties bancaires	432 771	676 143
Frais de mise en place découverts et prêts	1 205 496	3 226 444
Commissions sur paiements impôts	908 133	873 031
Commissions sur frais de licences	1 010 961	847 024
Autres	<u>2 778 123</u>	<u>1 501 286</u>
Total	<u>48 467 020</u>	<u>43 292 151</u>

21. CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Intérêts payés sur placements (a)	529 004	1 924 695
Intérêts payés sur découverts (b)	<u>1 177 018</u>	<u>3 453 754</u>
Total	<u>1 706 022</u>	<u>5 378 449</u>

- (a) Il s'agit des intérêts payés sur les placements en Franc Congolais reçus des banques locales.
- (b) Intérêts payés sur les fonds reçus du Groupe STANDARD BANK pour garantir l'exposition de la banque au risque de concentration concernant les engagements dépassant 25 % des fonds propres prudentiels, principalement pour les découverts accordés à certains clients.

22. CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Intérêts sur compte courant	4 374 254	2 439 633
Intérêts sur dépôt à terme	5 438 152	3 740 593
Intérêts sur compte épargne	<u>25 106</u>	<u>40 413</u>
Total	<u>9 837 812</u>	<u>6 220 639</u>

23. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Affranchissement, téléphone, télex, fax	98 466	164 425
Entretiens et réparations	281 148	270 860
Fournitures de bureau	95 706	85 288
Fournitures informatiques	4 451 419	5 470 454
Frais de consultances	842 307	1 408 365
Frais de loyers et charges locatives	203 681	178 093
Frais de publicité	375 042	390 743
Frais de sécurité	605 398	345 398
Frais d'importations billets	378 561	465 341
Royalties (a)	<u>2 595 387</u>	<u>2 602 485</u>

Transports et déplacements	464 895	613 013
Eau et électricité	190 999	106 289
Assurances	130 334	264 532
Frais de formation	44 220	16 408
Charges diverses	1 396 166	1 067 440
Frais Banque Centrale du Congo	2 362 812	1 315 354
Frais Banques Correspondantes (b)	<u>6 633 186</u>	<u>6 581 681</u>

Total	<u>21 149 727</u>	<u>21 346 169</u>
--------------	--------------------------	--------------------------

(a) Les royalties sont calculées sur un pourcentage du produit net bancaire. La banque a connu une augmentation du produit net bancaire en monnaie étrangère.

(b) Ces charges représentent les frais de transfert entrant et sortant avec le correspondant principal Citibank New-York.

24. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se répartissent comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Traitement membres de direction et personnel	8 024 411	9 037 460
Indemnités, allocations et autres	<u>7 758 665</u>	<u>7 213 188</u>
Total	<u>15 783 076</u>	<u>16 250 648</u>

Les indemnités, allocations et autres sont constituées de rubriques suivantes :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Indemnités de transport	230 161	357 489
Frais médicaux	969 622	1 245 481
Cantine	826 126	364 522
Indemnités de logement	2 148 095	2 889 126
Bonus	892 617	6 538 727
Autres frais du personnel	<u>2 146 567</u>	<u>2 673 400</u>
Total	<u>7 213 188</u>	<u>14 068 745</u>

25. IMPOTS ET TAXES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Impôt sur le résultat – année antérieures	-	-
TVA absorbée	693 232	1 028 780
Taxe et contribution sur les rémunérations au employés	<u>2 768 423</u>	<u>2 723 729</u>
Total	<u>3 626 374</u>	<u>3 461 655</u>

26. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

Ce poste est composé de :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Dotations aux provisions sur créances	1 421 869	2 742 325
	-	-
Total	<u>1 421 869</u>	<u>2 742 325</u>

27. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont essentiellement constitués des cautions émises sur les banques étrangères

28. ENGAGEMENTS RECUS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Clients locaux	37 684 267	58 087 823
Garanties Standard Bank South Africa	<u>23 152 073</u>	<u>22 537 953</u>
Total	<u>60 836 340</u>	<u>80 625 776</u>

29. PASSIFS EVENTUELS

29.1. Litiges et contentieux judiciaires

La banque est en défense dans différents litiges devant les cours et tribunaux en République Démocratique du Congo, principalement dans le cadre des affaires judiciaires avec des anciens membres de son personnel qui sollicitent souvent des dommages et intérêts d'un niveau excessif par rapport aux dommages réels et de très anciennes affaires commerciales qui refont surface après souvent plusieurs années écoulées. Pour les litiges dont des jugements défavorables ont déjà été prononcés, la banque a interjeté des appels ou introduit un pourvoi en cassation. La Direction estime que ces affaires ne devraient pas impliquer des montants significatifs à leur dénouement.

29.2. Contrôles fiscaux

• Avis de régularisation IBP 2023 : FC 9.739.696.565

Standard Bank RDC S.A. avait réceptionné en date du 10 mai 2024 l'Avis de régularisation n° 14.5/0817/DGI/DGE/DIS/MJ/2024 par lequel l'Administration fiscale lui réclamait un montant total de FC 12.583.801.985 au titre de régularisation sur l'IBP revenus 2023/Exercice Fiscal 2024. Cette regularization portait sur deux chefs d'imposition:

- Le rejet de la déduction opérée librement par la banque sur les intérêts rémunérant les bons du trésor ;
- Le rejet de la déduction opérée librement par la banque sur les placements réalisés à l'étranger.

L'Administration fiscale avait soutenu que les revenus résultant des intérêts sur les placements à l'étranger proviennent des capitaux congolais bien qu'investis ou placés à l'étranger. Ils sont dès lors imposables en RDC conformément à l'article 27 de l'Ordonnance-loi n°69/009 du 10 février 1969 relative aux impôts cédulaires sur les revenus telle que modifiée et complétée à ce jour.

La banque a soumis ses observations par sa lettre n° SBDRC/FIN/JN/DM/280524 du 28 mai 2024, par laquelle elle souligne le fait que la déductibilité des intérêts sur les bons du trésor est bel et bien prévue par l'article 60 de l'ordonnance-loi sus évoquée tandis que les placements à l'étranger étant des activités exercées, exploitées et utilisées hors du territoire national, ne sont pas imposables au sens de l'article 27 et 30 de l'ordonnance-loi n°69/009.

L'Administration fiscale a dès lors envoyé un avis rectificatif n° 14.5/1077/DGI/DGE/DIS/MJC/2024 du 5 juillet 2024 d'un montant total de FC 9.739.696.565 par lequel, elle a annulé le redressement sur les bons du trésor et a maintenu celui sur les placements à l'étranger.

La banque a procédé au paiement du sursis de recouvrement d'un montant de FC 685.894.124, représentant les 10% du principal et a introduit sa réclamation contentieuse qui a été rejeté par l'Administration.

Le litige a été porté en justice après une décision de justice. En attendant, la décision au fond, la Cour d'appel a instruit la suspension des poursuites.

Contrôle fiscal 2021-2023 : CDF 23.485.928.304

En exécution de l'ordre de vérification n°14/4864/DGI/DGE/DIC/FM/2022 du 13 mai 2024, l'Administration a transmis un avis de redressement d'un montant de CDF 25.084.733.54 qui portait sur les provisions, les bons du trésor et les placements à l'IBP et les intérêts sur les bons du trésor à l'impôt mobilier.

Après introduction de nos observations, l'Administration a émis un avis rectificatif d'un montant de 23.485.928.304 pour laquelle la banque s'est pourvue en réclamation qui a été rejetée.

Le cabinet du ministre des Finances a suggéré à la banque d'introduire une demande de réexamen pour lui permettre de donner des injonctions claires à la DGI.

Le Ministre des Finances a accordé le réexamen de la réclamation de la banque en instruisant l'Administration fiscale d'annuler les impositions sur les intérêts sur les bons du trésor mais a maintenu les impositions sur les intérêts sur placements à l'étranger en déduisant les charges. Toutefois, étant donné que l'autorisation de réexamen est arrivée au-delà du délai d'introduction du recours juridictionnel, la banque avait introduit son recours au niveau de la Cour d'Appel qui a ordonné la suspension des poursuites. L'Administration fiscale a finalement transmis sa seconde décision par laquelle, elle a dégrèvé un montant de CDF 10.333.515.511,30 concernant les intérêts sur les bons du trésor et a maintenu le montant de CDF 13.152.412.792,7 au titre des intérêts sur les placements réalisés à l'étranger. L'administration a dès lors émis un commandement et une contrainte contre la banque qui ont été annulés par une décision du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa Gombe. La banque a introduit un recours juridictionnel contre la décision de dégrèvement partiel devant la Cour d'Appel de Kinshasa Gombe. Nous attendons la décision finale de la Cour. Toutefois, nous estimons qu'elle ne pourra pas se dédire étant donné qu'elle s'est déjà prononcée en faveur de deux banques de la place.

DGRAD/DUKO : Contrôle sur les PTNTIC, Environnement, Commerce Extérieur, Justice

La DGRAD DUKO a effectué un contrôle sur pièces relatif aux recettes non fiscales dans le secteur ci-dessus de 2021 à 2023. Ayant fourni toutes les pièces justificatives, la DGRAD a tout de même émis des titres de perception de USD 21.991. La banque s'est pourvue en réclamation contre les titres de perception tout en présentant les irrégularités sur la forme et le fonds. Afin d'éviter le désagrément lié aux procédures de recouvrement forcé, la banque a payé un sursis de recouvrement de 1078 USD. Nous attendons à ce jour la décision finale de l'Administration fiscale.

DGRAD/Direction Générale : Contrôle Carte de Travail, Visa de travail, Industrie, Commerce Extérieur, Environnement : US 294.462,88

La Direction Générale de la DGRAD avait émis l'Ordre de mission n° 030/DGRAD/DG/OM/2025 du 30 mai 2025 par laquelle elle diligente une mission relative aux recettes relevant du secteur du travail (carte de travail), DGM (visa de travail), Industrie (taxe sur le transfert des royalties), Commerce Extérieur (taxe sur octroi du numéro import-export), Environnement.

A l'issue du contrôle, les missionnaires ont émis une feuille d'observation d'un montant de USD 294.462,86. Après l'organisation d'un débat contradictoire et présentation des pièces justificatives, tous les points de redressement ont été abandonnés à l'exception des droits relatifs aux visas de travail pour la période de 2022 à 2025 dont le montant total s'est situé autour de USD 20.212(principal et pénalités). Le procès-verbal a été transmis et signé par la banque qui a reçu et payé les titres de paiement. Le dossier a été définitivement clôturé.

DGRAD DUKO/ Astreintes pour non-transmission des copies de déclaration

La DGRAD DUKO a effectué une mission de contrôle sur les droits, taxes et redevances des secteurs de Affaires Foncières, PT&NTIC et Environnement. Après vérification, elle reproche à la banque de ne pas lui avoir transmis une copie des déclarations déposées aux services d'assiette et entend mettre à charge des astreintes pour non-dépôt ou transmission des déclarations.

La banque conteste cette position étant donné que conformément à la législation en vigueur, la DGRAD en ordonnant nos titres de perception, elle a vérifié les éléments déclarés.

De plus, la DGRAD fait une lecture partielle étant donné que le texte de loi parle de transmission électronique. Dans ces conditions, des mesures d'application devraient préciser les adresses électroniques concernées par cette mesure.

Enfin, le décret portant création de la LOGIRAD précise que les procédures de déclaration via la plateforme électronique commencent par un accusé de réception émis par le service d'assiette et la DGRAD. De ce fait, nos notes de perception étant établies via Logirad, les astreintes ne sauraient se justifier.

Un procès-verbal de désaccord a été signifié et la DGRAD entend notifier à la banque un montant autour de USD 200.000.

La banque a écrit une lettre de demande d'évocation au Directeur Général de la DGRAD et entend introduire ses voies de recours administratifs et juridictionnels fixés par la loi.

3.ANNEXE : TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU I : FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES DES BANQUES (DEC1402)

Exprimés en Francs Congolais	Note	VALEUR DE LA PERIODE 30 juin 2026	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-3)
Fonds Propres de base (FP de base) ou Tier 1		217,888,665,955	219,514,996,559	214,121,063,853	168,947,051,836
Fonds Propres de catégorie 1 (actions ordinaires et assimilés e T1)	1	217,888,665,955	219,514,996,559	214,121,063,853	168,947,051,836
Fonds Propres additionnels de Catégorie 1 (autres éléments de T1)					
Fonds Propres complémentaires (Tier2)	2	17,378,744,243	16,429,009,530	15,965,958,411	13,793,744,340
Fonds Propres réglementaires		235,267,410,198	235,944,006,089	230,087,022,264	182,740,796,176

- ¹ Capital social de la banque est représenté par 99.888.477.846 actions nominatives. Celui ci est ajuste des elements du capital T1 (provision de la reconstitution du capital, les reserves, report a nouveau debiteur et actif incorporels)
- ² Plus value de réévaluation des actifs immobilisés corporels en conformité avec l'Arrêté ministériel n°/CAB/MIN/FINANCES/2025/003 du 06 fevrier 2025 portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos au 31 décembre 2025

TABLEAU II : DONNEES PRUDENTIELLES DES BANQUES

Exprimés en Francs Congolais	VALEUR DE LA PERIODE 30 juin 2026	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-3)	NORMES REGLEMENTAIRE S
LIBELLE					
1.SOLVABILITE					
Risques de crédit	972,690,116,009	1,041,857,177,614	701,295,910,410	834,376,477,137	
Risque Opérationnel	231,140,716,069	231,140,716,069	158,350,519,280	158,350,519,280	
Risque de marché	11,006,718,193	18,232,013,647	19,751,439,541	3,844,843,160	
Total des Risques Bancaires	1,214,837,550,270	1,291,229,907,329	879,397,869,231	996,571,839,578	
Ratio de solvabilité FPB catégorie 1(Tier 1) en %	17.94%	17.00%	24.35%	16.95%	> =6%
Ratio de solvabilité Fonds Propres Additionnels catégorie 1 en %	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	<=1.5%
Ratio de solvabilité Fonds propres de Base en %	17.94%	17.00%	24.35%	16.95%	> =7.5%
Ratio de solvabilité Fonds propres complémentaires en %	1.43%	1.27%	1.82%	1.38%	<=2.5%
Ratio de solvabilité global en %	19.37%	18.27%	26.16%	18.34%	> =10%
Coussin de conservation des Fonds propres (Première année) en %	11.94%	11.00%	18.35%	10.95%	> =0.75%
Coussin de conservation des Fonds propres (Deuxième année) en %	11.94%	11.00%	18.35%	10.95%	> =1.5%
Coussin de conservation des Fonds propres (Troisième année) en %	11.94%	11.00%	18.35%	10.95%	> =2.5%
Coussins de contracycliques en %	29.87%	28.00%	42.70%	27.91%	> =0.5%
Coussin systémique en %	29.82%	27.95%	42.65%	27.86%	> =1%
Ratio de solvabilité global + l'ensemble des coussins	19.37%	18.27%	26.16%	18.34%	> =11.25%
2. Ratio de levier	4.22%	4.26%	4.82%	3.32%	5%
3. Ratio de surveillance de position de change globale (valeur absolue)	5%	8%	8%	3%	15%

4. Coefficient de transformation	105%	182%	122%	109%	> =80%
5. Ratio de liquidité en MN	481%	377%	684%	878%	> =100%
6. Ratio de liquidité en ME	115%	121%	152%	157%	> =100%
7. Ratio de liquidité Globale	136%	141%	185%	197%	> =100%
8. Solde de Trésorerie (moyenne sur la période)	1,012,583,955,811	927,377,585,146	1,007,828,326,078	990,606,312,499	
9. Refinancement auprès de la BCC (moyenne sur la période)	0	0	0	0	
10. Ratio de division des (grands risques)	90%	91%	90%	140%	30%
11. Résultat net de l'exercice /Total Actif (ROA)	0.8%	0.4%	1.9%	1.1%	
12. Résultat net de l'exercice/Fonds propres de Base (ROE)	37%	34%	40%	34%	
13. Charges du personnel/Charges de structure	106%	112%	98%	113%	
14. Charges de structure/Produit Net Bancaire	20%	18%	19%	18%	

TABLEAU III : QUALITE DU PORTEFEUILLE DES BANQUES (A) (DEC9028)

Exprimés en Francs Congolais	VALEUR DE LA PERIODE 30 juin 2026	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-2)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-3)
Créances à surveiller nettes	-	-	-	-
Créances pré douteuses nettes	-	-	-	-
Créances douteuses nettes	-	-	-	-
Créances compromises	-	-	-	-
Provisions pour créance en souffrances	-	-	-	-
Créances en souffrance brutes	-	-	-	-
Créances en souffrances nettes	-	-	-	-
Taux de provisionnement des créances en souffrance en %	0%	0%	0%	0%
Total créances nettes	3,626,036,083,272	3,418,310,314,910	3,259,081,138,548	3,239,811,804,346
Total créances Brutes	3,626,036,083,272	3,418,310,314,910	3,259,081,138,549	3,227,261,466,941
Fonds Propre de base	217,888,665,955	219,514,996,559	214,121,063,853	168,947,051,836
Part des créances en souffrances brut/Total créances brutes en %	0%	0%	0%	0%
Part des créances en souffrances nettes/Total créances nettes en %	0%	0%	0%	0%
Part des créances en souffrances nettes/Fonds propres de base en %	0%	0%	0%	0%
Créances non performantes nettes (	-	-	-	-
Part des créances non performantes nettes/Total créances nettes en %	0%	0%	0%	0%
Volume des créances restructurés ou rééchelonnées	0	0	0	0
Total créances radiées et sorties du bilan	0	0	0	0

TABLEAU IV : QUALITE DU PORTEFEUILLE DES BANQUES juin 2026

Exprimés en Francs Congolais	Net saine (1)	Provision	Crédits nets en souffrance		Total crédits nets	Provisions pour créances en souffrance	Total provision	Crédits bruts
			à surveiller (3)	Provision (4)				
1. Crédits par terme	3,626,036,083,272	5,631,533,792			3,626,036,083,272		5,631,533,792	3,626,036,083,272
Crédits à long terme	3,338,391,619	33,383,916			3,338,391,619.20		33,383,916	3,338,391,619
Crédits à moyen terme	704,946,903,696	1,143,552,757			704,946,903,695		1,143,552,757	704,946,903,696
Crédits à court terme	2,563,019,990,580	1,809,034,947			2,563,313,668,616		1,809,034,947	2,563,322,751,442
Découverts	311,682,531,538	2,645,562,171			311,682,531,538		2,645,562,171	311,682,531,538
2. Crédits par monnaie	3,626,036,083,272	5,631,533,792			3,626,036,083,272		5,631,533,792	3,626,036,083,272
Monnaie Nationale	22,222,793,757	222,227,647			22,222,793,757		222,227,646	22,222,793,757
Monnaies étrangères	3,560,765,023,675	5,409,306,145			3,560,765,023,675		5,409,306,145	3,560,765,023,675
3. Crédits par institutions	3,626,036,083,272	5,631,533,792			3,626,036,083,272		5,631,533,792	3,626,036,083,272
Administration Publique Centrale	18,775,615,859	91,264,159			18,775,615,859		91,264,159	18,775,615,859
Administration Publique Locale	88,685,848,632	886,858,486			88,685,848,632		886,858,486	88,685,848,632
Entrep./Ets. Publiques	9,682,872,611	70,095,730			9,682,872,611		70,095,730	9,682,872,611
Entrep./Ets. Privées	3,504,439,509,941	4,529,710,229			3,504,439,509,941		4,538,793,055	3,504,439,509,941
PME	0	0			0		0	0
Ménages	4,452,236,228	44,522,362			4,452,236,228		44,522,362	4,452,236,228
ISBLM	0	0			0		0	0
4. Crédits à la clientèle résident par secteur d'activités	3,626,036,083,272	5,631,533,792			3,583,281,495,468		5,631,533,791.67	3,583,290,578,294
ACTIONS SOCIALES MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUDES								
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES								
ADMINISTRATION PUBLIQUE	107,461,464,491	214,752,592			107,461,464,491		978,122,644	107,461,464,491
AGRICULTURE								
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES								
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES								

COMMERCE DE DETAIL					
COMMERCE DE GROS	49,723,733,071	456,645,793	49,723,733,071	456,645,792	49,723,733,071
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	3,354,323,234	33,543,232	3,354,323,233.80	33,543,232	3,354,323,233
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE					
ENSEIGNEMENT					
ENTREPRISE IMMOBILIERES					
HEBERGEMENT ET RESTAURATION					
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	2,439,446,159,577	706,841,588	2,439,446,159,577	706,841,588	2,439,446,159,577
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	83,273,864,892	829,711,040	83,567,542,928	838,793,866	83,576,625,754
INFORMATION ET COMMUNICATION					
PRODUCTION ARTISANALE					
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES					
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	11,479,430,590	114,794,306	13,337,139,838	11,479,430,590	13,337,139,838
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET ELECTRICITE	214,554,697	2,145,547	214,554,697	2,145,547	214,554,697
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU					
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS					
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	57,141,618,888	544,683,192	57,141,618,887	544,683,192	57,141,618,887
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES					
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES					

SANTE					
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICE	3,135,220,443	31,352,204	3,135,220,442	31,352,204	3,135,220,443
EXPLOITATION FORESTIERE					
TELECOMMUNICATION	820,894,124,697	1,434,578,357	820,894,124,696	1,434,578,356	820,894,124,696
TEXTILE ET CONFECTION					
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	28,369,284,825	283,692,848	28,369,284,824	283,692,848	28,369,284,825
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	21,542,303,867	215,423,039	21,542,303,867	215,423,039	21,542,303,867
NON RESIDENTS_TOTAL					
I. TOTAL CREDIT DE DECAISSEMENTS	3,626,036,083,272	5,631,533,792	3,626,036,083,272	5,631,533,792	3,626,036,083,272
II. CREDITS D'ENGAGEMENT	59,901,025,784	207,300,546	59,901,025,784	207,300,546	112,844,496,781
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION	4,235,799,084	33,660,000	4,235,799,084	33,660,000	4,235,799,084
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	0	0	0		0
3. AUTRES (LETTRES DE CHANGE ET AUTRES CAUTIONS)	55,665,226,700	173,640,546	55,665,226,700	173,640,546	55,665,226,700

TABLEAU V : VENTILLATION DES DEPOTS DES BANQUES ET CAISSES D'EPARGNE

Exprimés en Francs Congolais	Note	VALEUR DE LA PERIODE 30 juin 2026	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-1)	VALEUR DU TRIMESTRE PRECEDENT (N-2)
1. Dépôts par type		1,692,145,928,657	1,595,285,155,355	1,257,428,806,448
Comptes courants		1,507,660,356,926	999,637,499,383	1,040,738,630,162
Autres		51,541,235,878	132,929,367,899	177,467,342,794
Dépôts à terme		130,398,992,175	460,206,218,217	36,938,496,334
Dépôts à régime spécial		2,545,343,678	2,512,069,856	2,284,337,158
2. Dépôts par monnaie		1,692,145,928,657	1,595,285,155,355	1,257,428,806,448
Monnaies Nationales		261,665,960,331	200,260,537,706	197,062,346,529
Monnaies Etrangères		1,430,479,968,326	1,395,024,617,650	1,060,366,459,918
3. Dépôts par institution		1,692,145,928,657	1,595,285,155,355	1,257,428,806,448
Administration Publique Centrale		55,401,798,709	39,964,566,743	43,305,545,196
Administration Publique Locale		8,486,499,343	6,612,768,331	3,557,754,880
Entrep./Ets Publiques		143,497,254,552	101,960,901,836	93,916,574,593
Entrep./Ets Privées		1,425,352,410,104	1,381,869,315,423	1,047,201,620,042
Ménages		4,061,050,404	4,408,079,186	2,893,669,070
ISBLM		53,238,030,258	58,315,103,706	64,131,050,817
Autres		2,108,885,286	2,154,420,130	2,422,591,849